

Un arbre de Noël, c'est recycl'arbre!

Vous l'avez dégarni de ses guirlandes et vous voilà bien embêté avec votre arbre de Noël naturel. Sachez qu'il existe plusieurs moyens pour lui offrir une deuxième vie.

Dépôt d'arbres de Noël au Carrefour Rimouski

La population de la MRC de Rimouski-Neigette est invitée à rapporter son arbre de Noël naturel au Carrefour Rimouski du **27 décembre au 10 janvier 2021**. Les arbres peuvent être déposés **sur le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski** à proximité de l'avenue Léonidas.

Apport volontaire à l'écocentre

Tous les citoyens de la MRC peuvent déposer gratuitement leur arbre de Noël naturel à l'écocentre de la Ville de Rimouski, aux heures d'ouverture habituelles.



Tous les arbres de Noël récupérés seront valorisés et éviteront ainsi l'enfouissement. L'hiver dernier, plus d'une dizaine de tonnes d'arbres de Noël ont été valorisées grâce à votre participation.

Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!

Pour plus d'information, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222.

Joyeux temps des fêtes!

Catherine Denis

Coordonnatrice en environnement

environnement@mrc-rn.ca